



## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le quatorzième (14<sup>e</sup>) jour du mois d'avril 2025 à 19 h au Centre Communautaire de Stratford, situé au 170 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Morin, conseiller	siège # 1
Monsieur André Therrien, conseiller	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Onil Bergeron, conseiller	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5
Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence de la mairesse, madame Denyse Blanchet.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Items statutaires**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour Décision
  - 1.2 Période de questions Information
  - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025 Décision
  - 1.4 Présentation des dépenses récurrentes Information
  - 1.5 Adoption des comptes à payer Décision
  - 1.6 Dépôt de la situation financière au 11 avril 2025 Information
  - 1.7 Suivi des dossiers municipaux Information
- 2. Administration**
  - 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus Décision
  - 2.2 Renonciation au droit de préemption partielle du lot 6 634 748 Décision
- 3. Stratford 2030 « Ensemble en action »**
  - 3.1 Contribution financière au Gala méritas de la Polyvalente de Disraeli Décision
  - 3.2 Adoption du Règlement numéro 1240 décrétant une dépense de 2 400 000 \$ et un emprunt de 1 697 314 \$ pour l'aménagement d'un parc urbain Décision
  - 3.3 Versement de la contribution annuelle à Promotion Stratford Décision
  - 3.4 Analyse de sol sous la patinoire Décision
  - 3.5 Étude géotechnique pour l'espace couvert Décision
- 4. Infrastructures municipales**
  - 4.1 Application de gestion des actifs municipaux Décision
  - 4.2 Mise à jour du plan d'intervention des infrastructures municipales Décision
- 5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**
- 6. Vie communautaire, services de proximité, et tourisme**
- 7. Communications**
- 8. Loisirs et culture**
  - 8.1 Adhésion 2025 au Conseil Sport Loisir de l'Estrie Décision
  - 8.2 Autorisation de passage - Tour Paramédic Québec Décision

- 8.3 Renouvellement de l'entente de partenariat avec la SEPAQ Décision
- 9. Finances, budget et taxation**
- 9.1 Adoption du Règlement no 1239 modifiant le règlement 1237 afin de rétablir le taux de taxe foncière des terrains vacants au taux standard Décision
- 9.2 Adoption des États financiers audités de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 Décision
- 10. Urbanisme et environnement**
- 10.1 Demande d'appui de M. Régis Savoie auprès de la CPTAQ Décision
- 11. Sécurité publique**
- 12. Affaires diverses**
- 13. Liste de la correspondance** Information
- 14. Période de questions**
- 15. Certificat de disponibilité**
- 16. Levée de la séance**

## **1. Items statutaires**

Ouverture de la séance à 19 h 00.

### **1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Ajout du point suivant à l'ordre du jour :

4.3 Plans et devis pour le réaménagement de la descente à bateau du lac Elgin

Il est proposé par M. Onil Bergeron,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que modifié.

2025-04-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **1.2 Période de questions**

Un citoyen demande si des enseignes sont prévues aux entrées du village pour afficher les événements à venir. La mairesse répond que le sujet a déjà été discuté et l'enjeu est d'avoir un lieu où les gens ont le temps de lire.

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025**

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025 tel que remis par le directeur général.

2025-04-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **1.4 Présentation des dépenses récurrentes**

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

## 1.5 Adoption des comptes à payer

### **Liste des comptes à payer en date du 14 avril 2025**

4	STRATFORD - PETITE CAISSE (timbres, piles, publipostage et café)	444,25 \$
9	BILO-FORGE INC. (modification rampe escalier Centre communautaire)	2 822,63 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC. (pelle pour fuite d'eau et PAVL 2024)	42 888,59 \$
17	MRC DU GRANIT (cueillette BFS et inspecteur bâtiment 2 février - 1er mars 2025)	3 107,64 \$
21	J.N. DENIS INC. (cap hydraulique, jack pivotant, travaux Western Star 2015)	1 089,71 \$
34	MEGABURO (papeterie)	295,63 \$
100	MINISTRE DES FINANCES (présentation des maquettes)	2 982,00 \$
326	N. FAUCHER ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN (maintenance génératrice bureau mun.)	402,41 \$
431	TOURISME CANTONS-DE-L'EST (guide touristique officiel 2025-2026)	114,98 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE (essence et diesel)	12 180,40 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	461,47 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (états financiers 2024)	17 246,25 \$
654	AUTO QUIRION & DROUIN INC. (filtres à huile et huile)	63,42 \$
729	GUY BELLAVANCE (vêtements)	32,20 \$
762	RESSORTS ROBERT-TRACTION MÉGANTIC (bearing, compound et diesel exhaust)	143,25 \$
769	ALARMS MULTI-SECURITE MBTM INC. (services annuels, appels de service)	4 196,59 \$
889	PROPANE GRG INC. (propane au garage municipal)	1 340,92 \$
892	ATELIER R.N. INC. (hose hydraulique)	58,80 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage vêtements)	263,55 \$
1149	CENTRE D'EXTINCTEUR SL (échange cascade 6000 psi)	298,94 \$
1233	CHEM ACTION INC. (réparation pompe doseuse)	2 305,57 \$
1243	ELECTRO-CONCEPT P.B.L. INC. (changer signaux d'entrée et sonde défectueuse)	739,57 \$
1249	TGS INDUSTRIEL (acétylène)	232,49 \$
1320	RAYNALD DOYON (produits nettoyants, papier toilette, essuie-tout, papier main)	940,49 \$
1335	LES SERVICES EXP INC. (honoraires parc urbain)	5 748,75 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyse eau)	1 149,20 \$
1403	ENGLOBE CORP. (honoraires agrandissement centre communautaire)	3 957,72 \$
1420	PIÈCES D'AUTO L. VEILLEUX INC. (union, essuie-glace, ensemble réparation pneu)	181,89 \$
1428	ÉQUIPEMENTS PLANNORD (essuie-glace)	237,02 \$
1481	RÉGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE DLW (2e partie quote-part sur 4)	93 736,25 \$
1485	JAGUAR MÉDIA INC. (abonnement annuel RIOM)	425,40 \$
1489	ARMAND VAILLANCOURT POMPES INC. (réparation pompe)	189,71 \$
1528	CAIN LAMARRE (honoraires professionnels cour, dossier divers et servitude passage)	3 057,50 \$
1530	AQUATECH (assistance technique)	1 471,06 \$
1535	BATTERIES EXPERT LAC-MÉGANTIC (batteries)	5,69 \$
1542	TERMIC (réparation chauffage au bureau municipal, circulateur)	2 827,52 \$
1558	DANIA BOISVERT (eau)	61,49 \$
1577	BRANDT ST. GEORGES (bague)	1 532,42 \$
1591	ECCE TERRA (honoraires - rue des Érables)	2 000,57 \$
1604	FONDS DES BIENS ET DES SERVICES (mise à jour ouvrages routiers)	53,74 \$
1622	BENOIT BOLDUC (vêtements)	88,13 \$
1663	LES SOLUTIONS B-CITI INC. (licence annuelle 2025)	3 670,01 \$
1650	ARCHI TECH DESIGN inc. (honoraires parc urbain)	4 886,44 \$
1708	CONSTRUCTION R. BÉLANGER (agrandissement centre communautaire)	3 998,30 \$
1710	ULINE CANADA CORPORATION (support à chaise, table)	11 113,82 \$
1720	RICOH (photocopies)	1 284,14 \$
1724	REFUGE FILLES DES BOIS (prise en charge de 23 chats)	6 900,00 \$
1736	JACQUES DESRUISSEAU (1er versement œuvre d'art pour le centre communautaire)	11 320,50 \$
1745	ENVIROSOL (évaluation environnementale - dépôt 50%)	1 089,39 \$
1746	SENIOR DÉMÉNAGEMENT (service de déménagement bibliothèque)	1 646,44 \$
1748	SIGNALISATION KALITEC INC. (affiches fleurons)	116,99 \$
1749	CAN-INSPEC INC (nettoyage conduit rue des Érables)	7 577,28 \$

1750 PASCALE BOUTIN-GUERTIN (photographe ouverture centre communautaire) 450,00 \$

**TOTAL** 265 429,12 \$

Il est proposé par M. Richard Picard,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2025-04-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.6 Dépôt de la situation financière au 11 avril 2025

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 11 avril 2025.

### 1.7 Suivi des dossiers municipaux

#### **Communication et participation citoyenne**

- L'inauguration officielle du centre communautaire a eu lieu le 12 avril. Il y a eu une belle participation citoyenne et beaucoup de commentaires positifs.

#### **Vie communautaire, éducation, loisirs et culture**

- La soirée Hommage aux bénévoles aura lieu le 2 mai, les organismes et comités ont été invités.
- Le spectacle des 2 Frères aura lieu le 31 mai au Centre communautaire, organisé par le Comité culturel de Stratford.

#### **Services de proximité, développement et tourisme**

- La Société de gestion du Parc du lac Aylmer a embauché Madame Rachel Lafontaine comme coordonnatrice.

#### **Urbanisme et environnement**

- La Journée de l'arbre aura lieu samedi 17 mai, une distribution de petits arbres aura lieu, ainsi que des activités organisées par le Comité consultatif en environnement. La collecte de contenants consignés au profit du Service d'animation estival sera également de retour.

## 2. Administration

### 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

Aucune demande d'autorisation de remboursement n'est présentée.

### 2.2 Renonciation partielle au droit de préemption du lot 6 634 748

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Stratford a publié un avis d'assujettissement en vue d'exercer son droit de préemption sur l'immeuble situé sur le territoire de la Municipalité du Canton de Stratford, province de Québec, G0Y 1P0, maintenant connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS SIX CENT TRENTE-QUATRE MILLE SEPT CENT QUARANTE-HUIT (6 634 748), du Cadastre du Québec, Circonscription foncière de Thetford;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Stratford a été informée de la cession du susdit immeuble en faveur de la société Ranch des Appalaches par Gaétan Picard à titre gratuit pour régulariser l'occupation de la part de la susdite société;

Il est proposé par M. Daniel Morin,  
et résolu :

**QUE** la Municipalité du Canton de Stratford renonce expressément à son droit de préemption sur l'immeuble suivant :

### **DÉSIGNATION**

Une bande de terrain située sur le territoire de la Municipalité du Canton de Stratford, province de Québec, G0Y 1P0, connue et désignée comme étant le lot numéro **SIX MILLIONS SIX CENT TRENTE-QUATRE MILLE SEPT CENT QUARANTE-HUIT (6 634 748)** du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Thetford.

**LE TOUT** avec les améliorations, circonstances et dépendances.

**QUE** la Municipalité du Canton de Stratford mandate Me Louise Aubert, notaire, pour procéder à la rédaction de l'acte de radiation de l'avis d'assujettissement sur l'immeuble ci-dessus décrit.

**QUE** Denyse Blanchet, mairesse et William Leclerc Bellavance, directeur général, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité du Canton de Stratford les susdits acte de radiation à intervenir et tous les documents relatifs pour et dans l'intérêt de la Municipalité du Canton de Stratford.

2025-04-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **3. Stratford 2030 « Ensemble en action »**

#### **3.1 Contribution financière au Gala méritas de la Polyvalente de Disraeli**

**CONSIDÉRANT** la demande de contribution financière de la Polyvalente de Disraeli;

**CONSIDÉRANT QUE** la réussite éducative est un des axes prioritaires du Plan de développement Stratford 2030;

**CONSIDÉRANT QUE** l'un des objectifs reliés à cet axe est d'« encourager et soutenir la réussite éducative des jeunes de Stratford »;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,  
et résolu :

**DE VERSER** une contribution de 150 \$ au Gala méritas de la Polyvalente de Disraeli.

2025-04-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **3.2 Adoption du Règlement numéro 1240 décrétant une dépense de 2 400 000 \$ et un emprunt de 1 697 314 \$ pour l'aménagement d'un parc urbain**

**CONSIDÉRANT QUE** l'objectif 7 du plan de développement est « d'aménager au cœur du village un parc urbain quatre saisons »;

**CONSIDÉRANT** l'adoption du Plan directeur d'aménagement du terrain au cœur du village à la séance du 13 septembre 2021;

**CONSIDÉRANT** la consultation publique du 2 novembre 2024 sur le sujet;

**CONSIDÉRANT QUE**, malgré les coûts significatifs à engager, la consultation a démontré l'acceptabilité sociale du projet;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Daniel Morin lors de la séance régulière tenue le 10 mars 2025 ainsi que présenté par ce dernier en vue de l'adoption du présent règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** la tenue du registre pour l'approbation des personnes habiles à voter aura lieu le 23 avril 2025 de 9 h à 19 h conformément à la loi;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Richard Picard et résolu à la majorité des conseillers que le règlement portant le no 1240 soit adopté, statué et décrété par ce qui suit :

2025-04-06

**ARTICLE 1.**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2.**

Le conseil est autorisé à aménager un parc urbain, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par le directeur général, William Leclerc Bellavance, en date du 8 avril 2025, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, laquelle estimation fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

**ARTICLE 3.**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 400 000 \$ pour les fins du présent règlement.

**ARTICLE 4.**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 697 314 \$ sur une période de 25 ans.

**ARTICLE 5.**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**ARTICLE 6.**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**ARTICLE 7.**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

## **ARTICLE 8.**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Le vote est demandé par M. Onil Bergeron

Pour : 5

Contre : 1

Adoptée à la majorité des conseillers(ères), la mairesse n'ayant pas voté

### 3.3 Versement de la contribution annuelle à Promotion Stratford

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a conclu avec Promotion Stratford une entente de gestion relative à la délégation de mandats de développement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente 2023-2027 prévoit que la Municipalité verse à Promotion Stratford une somme de 110 000 \$ par année, sous réserve de l'approbation du conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite d'une demande du conseil d'administration de Promotion Stratford cette somme a été bonifiée à 150 000 \$ depuis 2024 pour permettre l'embauche d'une agente de développement;

**CONSIDÉRANT QUE** Promotion Stratford a déposé son rapport annuel et ses états financiers pour l'exercice 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant à verser pour l'exercice 2025 a été prévu au budget de la Municipalité;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

**DE VERSER** à Promotion Stratford la somme de 150 000 \$ tel que prévu au budget 2025.

2025-04-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3.4 Analyse de sol sous la patinoire

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux d'excavation sont prévus sous la patinoire;

**CONSIDÉRANT** l'obligation d'effectuer l'analyse des sols excavés lors des travaux;

Il est proposé par M. Daniel Morin;  
et résolu :

**DE MANDATER** la firme ENGLOBE pour effectuer l'analyse des sols sous la patinoire.

2025-04-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3.5 Étude géotechnique pour l'espace couvert

**CONSIDÉRANT** les travaux prévus pour l'aménagement d'un espace couvert;

**CONSIDÉRANT QU'**une étude géotechnique est nécessaire pour finaliser les plans et devis;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau;

et résolu :

**DE MANDATER** la firme ENGLOBE pour effectuer l'étude géotechnique pour l'espace couvert au coût de 30 950\$ plus taxes.

2025-04-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **4. Infrastructures municipales**

##### **4.1 Application de gestion des actifs municipaux**

**ATTENDU QUE** la firme Maxxum a présenté le 31 mars 2025 les fonctionnalités de son outil de gestion des actifs municipaux aux directeurs généraux des municipalités de la MRC du Granit;

**ATTENDU QUE** la Municipalité juge opportun d'acquérir ladite application pour la planification efficace des travaux d'entretien, de réparation, de remplacements ou d'acquisitions de ses actifs, tels ses immeubles, ses routes, ses infrastructures souterraines et autres;

**ATTENDU QUE** le coût annuel de la licence est approximativement 2 000\$;

Il est proposé par M. Richard Picard;  
et résolu :

**D'AUTORISER** le directeur général à procéder à l'acquisition de l'application de Maxxum via l'offre de services présentée à la MRC du Granit.

2025-04-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

##### **4.2 Mise à jour du plan d'intervention des infrastructures municipales**

**CONSIDÉRANT QUE** la dernière mise à jour du plan d'intervention des infrastructures municipales a été faite en 2019 par la firme EXP;

**CONSIDÉRANT QU'**un plan d'intervention à jour est nécessaire pour la planification des travaux et des demandes de subventions;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu;

**DE MANDATER** la firme EXP pour la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures municipales au coût de 12 000\$ plus taxes.

2025-04-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

##### **4.3 Plans et devis pour le réaménagement de la descente à bateau du lac Elgin**

**CONSIDÉRANT QUE** la descente à bateau du lac est municipale et munie d'une guérite;

**CONSIDÉRANT QUE** la section de la descente dans le littoral n'a jamais été aménagée et rend la descente difficile et parfois même risquée;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux dans le littoral doivent se faire dans le respect de l'environnement et conformément aux exigences du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu;



**DE MANDATER** la firme Naturive pour la conception des plans et devis, ainsi que les demandes d'autorisation pour le réaménagement de la descente à bateau du lac Elgin au coût de 7 500\$ plus taxes.

2025-04-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**

**6. Vie communautaire, services de proximité et tourisme**

**7. Communications**

**8. Loisirs et culture**

**8.1 Adhésion 2025 au Conseil Sport Loisir de l'Estrie**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil Sport Loisir de l'Estrie est un organisme régional pouvant soutenir les municipalités dans leurs projets de développement du loisir et du sport;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Stratford a bénéficié de ce soutien par les années passées;

Il est proposé par M. Onil Bergeron;  
et résolu :

**DE RENOUVELER** l'adhésion de la Municipalité à cet organisme, au coût annuel de 75 \$;

**DE NOMMER** Mme Natalie Gareau et M. Jocelyn Plante pour représenter la Municipalité à l'assemblée générale.

2025-04-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**8.2 Autorisation de passage - Tour Paramédic Québec**

**CONSIDÉRANT** la demande des organisateurs en appui à cette activité;

Il est proposé par M. André Therrien,  
et résolu :

**D'AUTORISER** la circulation des cyclistes et véhicules de sécurité sur les routes du territoire de la Municipalité du Canton de Stratford, considérant que la circulation est encadrée par les bénévoles et la Sûreté du Québec.

2025-04-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**8.3 Renouvellement de l'entente de partenariat avec la SEPAQ**

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément à l'entente, la municipalité doit s'engager à rembourser 50% de la carte annuelle de la SEPAQ aux résidents de Stratford, sur présentation de la facture de leur carte annuelle, jusqu'à la hauteur de 2% de sa population;

**CONSIDÉRANT QUE** le remboursement de 50% de la valeur de la carte annuelle de la SEPAQ est une mesure prévue au budget 2025 et actuellement en vigueur;

Il est proposé par M. Daniel Morin;  
et résolu,

**D'AUTORISER** Denyse Blanchet, mairesse à signer l'entente de partenariat 2025-2026 avec la SEPAQ;

**DE REMBOURSER**, sur présentation de facture, 50% du coût de la carte annuelle de la SEPAQ aux résidents de Stratford qui en font la demande au bureau municipal pour l'année 2025.

2025-04-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **9. Finances, budget et taxation**

### **9.1 Adoption du Règlement no 1239 modifiant le règlement no 1237 afin de rétablir le taux de taxe foncière des terrains vacants au taux standard**

**ATTENDU** l'adoption du règlement no 1237 le 13 janvier 2025;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier l'article 3 du règlement no 1237 conformément à l'Article 244.36 de la *Loi sur la fiscalité municipale du Québec*;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Richard Picard lors de la séance régulière tenue le 10 mars 2025 ainsi que présenté par ce dernier en vue de l'adoption du présent règlement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Richard Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement portant le no 1239 soit adopté, statué et décrété par ce qui suit :

2025-04-16

#### **ARTICLE 1**

Le règlement de taxation no 1237 est modifié par le présent règlement.

#### **ARTICLE 2**

L'article 3 du règlement no 1237 est remplacé par ce qui suit :

Il est imposé et il sera exigé pour l'année, une taxe sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité sur une base de leur valeur portée au rôle d'évaluation à raison de 0,4475 \$ par 100 \$ de ladite valeur.

#### **ARTICLE 3**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **9.2 Adoption des États financiers audités de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024**

**CONSIDÉRANT QUE** l'auditeur externe de la Municipalité, la firme Raymond Chabot Grant Thornton, a déposé les rapports financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les explications ont été fournies à la satisfaction des membres du Conseil;

Il est proposé par M. Onil Bergeron,  
et résolu;

**D'ACCEPTER** les rapports financiers 2024 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

2025-04-17 **QUE** les faits saillants des rapports soient diffusés dans le prochain Stratford-Info.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **10. Urbanisme et environnement**

### **10.1 Demande d'appui de M. Régis Savoie auprès de la CPTAQ**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Savoie désire céder une partie du terrain agricole à son fils;

**CONSIDÉRANT QUE** cela demande l'autorisation de la CPTAQ pour morceler, aliéner et utiliser à des fins non agricoles le lot 5 643 259;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande est conforme à la réglementation municipale;

Il est proposé par M. André Therrien,  
et résolu :

**QUE** la Municipalité du Canton de Stratford appuie la demande de M. Régis Savoie auprès de la CPTAQ.

2025-04-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **11. Sécurité publique**

## **12. Affaires diverses**

## **13. Liste de la correspondance**

## **14. Période de questions**

- Une citoyenne demande quelle est la portion de l'emprunt qui est attribué au toit sur la patinoire et si les activités de cirques pourront y être tenues. La mairesse répond que l'école ne souhaite pas utiliser le matériel du cirque à l'extérieur du gymnase pour éviter des bris, mais que certaines activités pourraient tout de même avoir lieu. Le directeur général répond que dans le projet de 2 400 000\$, la toiture en acier et la dalle représente environ 1 840 000\$.
- Un citoyen demande si une pièce d'identité est nécessaire pour la signature du registre. Le directeur général mentionne qu'il faut une pièce d'identité.
- Un citoyen demande si la dalle de la patinoire sera en béton armé. Le directeur général répond qu'il croit que oui, que les ingénieurs ont toutes les informations pour déterminer la structure de la dalle.
- Un citoyen demande le total de l'ensemble des emprunts. Le directeur général présente le tableau des règlements d'emprunt, dont plusieurs qui sont payés par un secteur.
- Un citoyen demande s'il y a des projets d'entreprises. Le conseiller Daniel Morin répond que Promotion Stratford travaille sur le volet entreprise et logement social.

**15. Certificat de disponibilité**

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce 14<sup>e</sup> jour d'avril 2025.

**16. Levée de la séance**

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 29.

2025-04-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Denyse Blanchet  
Mairesse

---

William Leclerc Bellavance  
Directeur général et greffier-trésorier